



Situation actuelle

Le dollar américain s'est négocié dans une fourchette après une baisse initiale au début de mars, les marchés des changes ignorant les manchettes sur les droits de douane.

Comme prévu, **la BdC a abaissé son taux directeur de 25 pb à 2,75 % lors de la réunion de mars** et a qualifié les perturbations commerciales en cours de crise susceptible d'avoir de graves répercussions sur l'économie. Lors de la conférence de presse, Tiff Macklem, gouverneur de la Banque du Canada, a réitéré que même si la croissance au quatrième trimestre de 2024 était plus élevée que prévu, les dépenses de consommation et les dépenses en immobilisations du premier trimestre seraient très faibles, car l'incertitude commerciale pèse sur les Canadiens. **Le FOMC a laissé les taux inchangés dans une fourchette de 4,25 % à 4,5 %** et a révisé à la baisse ses prévisions de PIB pour 2025, de 2,1 % à 1,7 %, tout en relevant les perspectives à court terme d'inflation et de chômage, malgré des estimations à long terme qui n'ont pratiquement pas bougé.

La BdA a laissé son taux directeur à 4,5 % par un vote de 8 contre 1, afin de maintenir les taux inchangés en raison des risques d'augmentation des coûts et de croissance des salaires. La décision a penché en faveur d'une attitude ferme, car il n'y a eu qu'une seule dissidente, Swati Dhingra, qui a voté pour une réduction de 25 pb des taux. **La BdJ a décidé à l'unanimité de maintenir les taux à 0,5 %**, tandis que le gouverneur, Kazuo Ueda, a indiqué que la banque attendrait et évaluerait les nouvelles données au fur et à mesure de leur apparition. L'attitude prudente des décideurs et le manque d'engagement en faveur d'une hausse ont pesé sur le yen, qui a été la devise du G10 ayant affiché les piètres résultats du mois.

Aux États-Unis, l'IPC et l'IPP ont baissé en février, ce qui a contribué à atténuer l'idée que la Fed ne pourrait pas assouplir sa politique si l'inflation demeurait élevée. Les chiffres de l'IPC d'une année sur l'autre se sont établis à 2,8 %, contre des attentes de 2,9 %, et ceux de l'IPP d'une année sur l'autre à 3,2 %, contre des attentes de 3,3 %. **Contrairement aux États-Unis, l'inflation au Canada a été nettement supérieure aux prévisions**, s'établissant à 2,6 % d'une année sur l'autre, contre des attentes de 2,2 %. Statistique Canada a expliqué cette évolution par la fin du congé de TPS/TVH, mais les mesures de l'inflation (IPC-tronq et IPC-méd), qui excluent les incidences fiscales, ont également enregistré une hausse.

EN MANCHETTE

- La BdC réduit son taux de 25 pb
- La Fed laisse les taux inchangés
- La BdA laisse les taux inchangés
- La BdJ laisse les taux inchangés
- L'IPC et l'IPP en baisse en février aux États-Unis
- L'arrestation du maire secoue la Turquie
- La BCB augmente le taux Selic de 100 pb

À l'horizon

Le 11 mars, l'administration américaine a déclaré l'application d'un droit de douane supplémentaire de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada, portant ainsi le droit de douane sur ces marchandises à 50 % en représailles au droit de douane de 25 % sur l'électricité. En fin de compte, seul le droit de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium est entré en vigueur après que l'Ontario a annulé le droit de douane de 25 % sur l'électricité. En outre, le 26 mars, l'administration américaine a annoncé l'instauration de droits de douane de 25 % sur les voitures fabriquées à l'étranger à compter du 3 avril. **Le marché attend toujours les détails très attendus concernant les droits de douane américains du 2 avril, « jour de la libération »,** bien que de récents renseignements laissent entendre que la portée de ces droits pourrait être plus limitée que prévu.

Les partis centristes d'Allemagne ont officiellement obtenu les deux tiers des voix requises au Bundestag et le soutien nécessaire au Bundesrat, la deuxième chambre du Parlement, pour adopter le plan budgétaire relatif aux dépenses de défense et d'infrastructure, ce qui a fait grimper le taux de change EUR/USD à un peu moins de 1,10.

En ce qui concerne l'avenir, **la prévision médiane du graphique à points de la réunion du FOMC de mars a révélé que les membres de la Fed s'attendaient à des baisses de taux directeur de 50 pb en 2025**, pour atteindre 3,9 %. Malgré la hausse des attentes d'inflation, Jerome Powell a défendu l'argument selon lequel l'inflation tarifaire serait transitoire dans son hypothèse de base, en la comparant à l'inflation observée lors de l'épisode des droits de douane de 2018. **En avril, les principales banques centrales, dont la BdC, la BCE, la RBA et la RBNZ, tiendront de nombreuses réunions.**

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS À VENIR	
DATE	ÉVÉNEMENT
1 ^{ER} AVRIL	 Décision concernant le taux de la RBA
2 AVRIL	 Droits de douane réciproques des États-Unis
9 AVRIL	 Décision concernant le taux de la RBNZ
16 AVRIL	 Décision concernant le taux de la BdC
17 AVRIL	 Décision concernant le taux de la BCE
1 ^{ER} MAI	 Décision concernant le taux de la BdJ

Marchés émergents

Les marchés turcs ont été secoués le 19 mars par l'incarcération d'Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul et rival de premier plan du président, pour corruption. Le jour où la nouvelle a été annoncée, la livre turque a chuté de 11 %, avant de récupérer une partie de ses pertes après l'intervention de la banque centrale, qui a vendu environ 11 milliards de dollars américains le 19 mars, tout en augmentant le taux de financement à un jour à 46 % le lendemain.

Le taux d'approbation du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a atteint un niveau historiquement bas, car l'inflation reste incontrôlée et les réponses provisoires aux droits de douane américains compliquent encore la situation. L'inflation annuelle s'est établie à 5,06 % en février, bien au-dessus de l'objectif de 3 % fixé par la BCB. Par conséquent, **lors de la réunion de mars de la BCB, les décideurs ont relevé le taux directeur Selic de 100 pb à 14,25 %**, une décision qui avait été clairement communiquée dans les mois précédant la réunion. Malgré les craintes liées à l'inflation et la perte de confiance, le réal a bien résisté et la devise s'est raffermie après que la BCB s'est engagée à continuer d'augmenter les taux, bien qu'à un rythme plus lent.

© Copyright Banque Royale du Canada 2025. RBC Services aux investisseurs^{MC} est une marque nominative mondiale qui exerce ses activités principalement par l'intermédiaire des sociétés suivantes : Banque Royale du Canada et Fiducie RBC Services aux investisseurs, ainsi que leurs succursales et sociétés affiliées. Au Royaume-Uni, RBC Services aux investisseurs exerce ses activités par l'intermédiaire de la succursale de Fiducie RBC Services aux investisseurs située au Royaume-Uni, en étant agréée et réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Elle est agréée par la Prudential Regulation Authority. Elle est assujettie à la réglementation de la Financial Conduct Authority et, de façon restreinte, à la réglementation de la Prudential Regulation Authority. Des précisions sur l'étendue de la réglementation de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority applicable vous sont fournies sur demande. RBC Offshore Fund Managers Limited est régie par la commission des services financiers de Guernesey (Guernsey Financial Services Commission) pour ses activités de placement. Le numéro d'enregistrement de l'entreprise est le 8494. Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et ne constitue pas un conseil financier, fiscal, juridique ou comptable, et ne doit pas être considéré comme tel. RBC Services aux investisseurs ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie d'aucune sorte quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements qui y figurent ou auxquels il est fait référence. Dans la mesure autorisée par la loi, ni RBC Services aux investisseurs, ni ses sociétés affiliées ou toute autre personne n'assument une responsabilité quelconque à l'égard de toute perte ou de tout dommage découlant directement ou indirectement de l'utilisation des données de ce document. Les liens vers des sites Web externes ne sont fournis qu'à titre de référence. RBC Services aux investisseurs ne vérifie, ne recommande, n'approuve, ni ne contrôle le contenu de ces sites, et décline toute responsabilité à cet égard. L'utilisation des liens menant vers des sites Web externes est à vos risques. ® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.